



InFO FO n°31
COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE
NOUVELLE AQUITAINE

CSE Ordinaire du 21 juin 2022

La délégation Force Ouvrière était composée d'Eve GAINIE (Titulaire collège 2), François GONTHIER (Titulaire collège 3) et Alain BOULESTEIX (Représentant Syndical).

La réunion CSEE du 21 juin 2022 s'est déroulée à Bayonne
Elle était présidée, par Stéphane CERVEAU (DR).

À la suite du décès de notre collègue Dominique Maillard formateur Réparations Mécaniques Maritimes à Périgny, le CSEE a débuté par une minute de silence.

Q1 - Approbation des PV du CSEE du 20 avril 2022.

Reporté au prochain CSE.

Q2 - Information du président :

Visite surprise du Président de Région Alain Rousset sur le centre de Pessac suivi d'échanges à propos du Centre Unique Girondin en phase de réflexion sur :

- le financement et décider du ou des financeurs,
- la rénovation énergétique (présentation des différentes techniques et du projet sur l'ancien foyer),
- la nécessité de maintenir le dispositif de formation (accompagnement renforcé, possibilité de repasser le diplôme par l'usager, sécurisant, sur 3 ans avec la possibilité de faire des investissements). L'Europe peut aussi être impliquée dans le financement.

Dépôt de réponse aux appels d'offres de 38 lots (durée 2 ans) :

- Préparatoire aux métiers du bâtiment : Gironde, Haute-Vienne/Corrèze/Creuse, Lot et Garonne.
- Préparatoire aux métiers de l'industrie : Pyrénées Atlantique, Gironde, Haute-Vienne/Corrèze/Creuse, Lot et Garonne.
- Préparatoire Métiers sanitaire et social : Charentes Maritimes, Corrèze, Creuse, Haute-Vienne, Pyrénées Atlantique, Deux Sèvres.
- Métiers du bâtiment : en Charentes Maritimes et Haute Vienne.
- Métiers de l'aéronautique et composite : en Gironde.
- Métiers de l'industrie : en Gironde et Lot et Garonne.
- Métiers des batteries embarquées : en Gironde.
- Métiers de la maroquinerie : Charentes, Charente Maritime ; Deux Sèvres et Dordogne
- Métiers du Soudage : en Haute Vienne, Creuse ; Charentes
- Métiers de la maintenance industrielle : Charentes
- Métiers du technicien supérieur en méthode d'exploitation logistique : en Lot et Garonne ;

- Métiers de la tertiaire et administratif : Creuse ; Dordogne ; Béarn, Pays basque ; Gironde
- Métiers du commerce : en Dordogne ;
- Métiers de l'hôtellerie : en Vienne ;
- Métiers de la sécurité : en Haute Vienne

Des dates importantes :

- Résultat de certains lots courant juillet pour une production possible en septembre- octobre
- Réponses aux autres lots en septembre avec une production possible en fin d'année
- En novembre étape pour le PRF

L'AFPA a participé à l'assemblée générale de la FEDEREC (Fédération du Recyclage), une rencontre est organisée en juillet afin d'évaluer les besoins. Nous allons nous appuyer sur les opérateurs de tri à Châtellerauld (11 bénéficiaires) et éventuellement développer cette formation. L'apprentissage pourrait être une solution.

On signe samedi 25 juin lors de l'assemblée générale de la ligue de football un partenariat pouvant toucher près d'un million de personnes. Nous permettant ainsi de promouvoir l'offre AFPA.

Stratégie territoriale : rencontre fin juillet des présidents du département de la Haute Vienne et de la Creuse pour promouvoir et présenter l'offre AFPA en direction des public RSA, Promo 16/18 et autres.

JPO le 24 "la fête au village" restauration, musique... stand autours de la mixité

Mise en place le 3ème mardi de chaque mois d'un temps dédié aux partenaires afin qu'ils puissent visualiser et acquérir l'outil et le dispositif Afpa.

Sur le dispositif prépa compétence il est constaté un léger retard de production que nous essayons de résorber en sécurisant l'entrée (différence entre ceux qui s'inscrivent et ceux qui viennent en formation représentant un taux d'environ 30%) Une solution de contacts par exemple par SMS est en cours d'élaboration avec les personnes qui ne se seraient pas présentées à l'entrée du dispositif en espérant réduire ce taux. Chaque fin de semaine une demande sera faite des résultats de prépa compétence.

La volumétrie de stagiaires en Nouvelle Aquitaine est de 4120 stagiaires la semaine dernière. Il manquerait selon la direction une centaine de stagiaires en NA.

Q3 - Transfert de la restauration : Présentation du fonctionnement opérationnel et financier de la relation avec le sous-traitant (dont bilan des premières rencontres de suivi) ; Evolution de la fréquentation ? ; Fonctionnement pendant la période estivale ?

Présentation du fonctionnement opérationnel et financier reporté au prochain CSE sûrement septembre puisqu'il n'a pas été présenté au CSEC et n'est pas à l'ordre du jour de la prochaine réunion plénière.

Les Responsables Gestion et Services ont encore des contacts avec les anciens salariés restauration qui ont été embauchés, certains n'ont pas souhaité être transférés : une personne à Périgueux et une autre à Rochefort, elles sont restées salariés de l'Afpa car elles étaient proche d'être en retraite

Il a été mentionné des difficultés à Périgueux, portant sur la quantité, ainsi que la qualité.

Nous devons pointer les dysfonctionnements afin d'établir une fiche de non-conformité pour pouvoir ensuite appliquer des pénalités ou des réfections si Eurest ne respecte pas le cahier des charges. De sorte à ne pas nous mettre en porte à faux avec les prestataires qui n'ont pas été retenus.

Le responsable exécutive services nous a rejoint en visio en début d'après-midi de façon à pouvoir nous communiquer plus d'informations :

Un bilan mensuel va être réalisé sur un document rédigé par le national dans les jours qui viennent. Le 21 juillet a été programmé une réunion avec les dirigeants Eurest pour faire un point

Des investissements de rénovation de certaines machines en fonction des sites ont été demandés par Eurest. Pour le moment une évaluation des changements et/ou rénovations est en cours afin d'avoir les moyens de négocier les prix. Action menée par le national

Classification des restaurants : Moins de 100 repas par jour catégorie 1 plus de 100 repas par jour catégorie 2 (Limoges Romanet, Périgueux, Caudéran, Egleton, Châtellerault, Angoulême, Rochefort et Niort)

Des réunions trimestrielles sont prévues sur les sites, semestrielle en région et une réunion au national.

A terme le dispositif sera ouvert sous certaines conditions aux entreprises extérieures (ce serait déjà le cas à Angoulême).

Quelle sera l'organisation mise en place ? à suivre....

Le départ de nos collègues de la restauration ne peut être qu'une plus-value pour notre nouveau prestataire Eurest.

En espérant que les dysfonctionnements qui seront remontés auront plus de résultat que les fiches RPS. FO alerte sur le fait qu'il pourrait y avoir de l'absentéisme en formation si les bénéficiaires n'ont pas la quantité et la qualité de repas suffisantes pour pouvoir correctement suivre en formation. Notamment pour les bénéficiaires qui ne sont pas sur du financement régional et qui paient leur repas à un tarif plus important que les autres.

Q4 - Bilan de l'item « charge de travail » à la suite des entretiens d'activité et plan d'actions.

A nouveau reporté au prochain CSE

Q5- Point d'évolution sur le SPSI en Nouvelle Aquitaine ?

Au Conseil d'Administration de septembre, il y aura la présentation de l'ensemble du processus de vente. A ce jour, il n'y a que le centre de Foulayronnes, qui soit en négociation en gré à gré avec la mairie qui est intéressée par l'achat d'un terrain. Ce dossier sera à l'ordre du jour du CA du 7 juillet.

La seule évolution pour le moment est sur le fait que le pavillon à Guéret ait été interverti avec les anciens bâtiments

Un cabinet identifié au national est mandaté pour définir les potentiels financeurs afin de déposer les dossiers de demande de subventions qui sont complexes et doivent être très précises.

Q6 - Premier bilan des effets du nouveau plan d'action de recrutement salariés.

Le DRH informe que le manque d'information servirait, dans un premier temps, à attirer les personnes curieuses

Il dispose d'une marge de manœuvre réduite concernant les réticences liées au salaire. En Effet, il ne peut pas dépasser la classe supérieure si cela se produisait la personne resterait sur la classe initialement prévue avec un salaire plus important.

Nombre de finalisation 1 sur 159 envoyés (61 acceptés 4 refusés 94 sans réponse)

Coût de cette prestation : abonnement de 8700€ par an

Il a été rappelé que la responsabilité du remplacement sur la catégorie « Formateur » est bien celle du responsable de Formation et non celle du salarié et que pour fidéliser le remplaçant, il fallait s'organiser pour l'informer, l'outiller afin qu'il soit parfaitement intégré.

Le DRH nous rappelle la règle du travail hebdomadaire si le contrat a une durée supérieure à 6 mois possibilité du choix de 35 ou 37h par le salarié.

Il nous informe qu'un arrangement est possible lorsqu'un CDD souhaite mettre fin à son contrat avant la fin.

Il semble possible aussi qu'un CDD en remplacement d'un formateur en CET en fin carrière puisse obtenir un CDI après discussion avec le directeur de centre.

Enfin nous abordons également le sujet des CDD à qui il est proposé à la fin de leur contrat un contrat d'intérim. Le DR précise que ce n'est pas une décision Nationale mais bel et bien une décision Régionale provisoire et qu'elle est proposée uniquement lorsqu'il y a une interruption entre les 2 CDD de la personne à qui cette proposition est faite.

Nous espérons que pour 8700 euros nous parviendrons à recruter plus d'un salarié même si le DR nous affirme que le recrutement n'aurait jamais pu être possible si nous n'étions pas passé par ce mode recrutement.

Il semblerait qu'il n'y ait pas tant de chômeur sur le marché de l'emploi à moins que ce ne soit nos salaires et nos conditions de travail qui ne motivent plus vraiment.

Il semblerait que le temps où nous étions considérés comme étant bien payé et que les postes formateurs faisaient rêver soit révolu.

Ce qui nous conforte dans la démarche intersyndicale que nous sommes en train de mener car si nous parvenons à avoir gain de cause, il sera peut-être plus facile ensuite de recruter, ce sera gagnant-gagnant...

Q7 - Point de situation sur les alternants en Nouvelle Aquitaine (par site) : Nombre, volume d'abandons ; Niveau de formation des tuteurs et maîtres d'apprentissage.

La Direction régionale nous informe que si elle ne peut pas proposer de contrat sur des postes intéressants elle ne s'interdit pas de remplacer un contrat abouti par l'identique. Suite à nos remarques et aux constats de réelles difficultés de production lors d'absences d'apprentis qui occupent les fonctions d'un ETP, la direction nous demande de remonter les informations au service DRH, afin que leurs formations puissent être en adéquation avec leurs objectifs.

90% des alternants seront remplacés à l'identique.

Si 90% des alternants sont remplacés à l'identique, cela ne signifie-t-il pas, encore, que nous occupons des postes pérennes par des alternants. Et le pire est que ce ne sont même pas des CDD, mais des contrats dont le but est d'apprendre et non de remplacer une personne. Malheureusement ce n'est pas la première fois que FO dénonce ce type de pratique.

Arrêtons de mettre des contrats d'apprentissage sur des postes de travail palliant à des accroissements d'activité ou lié à la réorganisation suite au PSE.

Les écoles et les apprentis ne vont pas se plaindre de nos méthodes d'accueil car ils sont trop contents de pouvoir signer un contrat. Pour autant pouvons-nous être fiers de l'apprentissage que nous mettons en place ?

Q8 - Information consultation sur le bilan Santé sécurité 2021 (complément documentaire pour les centres non transmis), (tous sauf Agen Limoges Périgueux et Egletons).

Le CSE mandate la CSSCT pour faire l'analyse de ces bilans, en revanche il est d'ores et déjà signalé des erreurs et des manques d'information.

Q9 - Information concernant l'impact du changement de prestataire de la plateforme d'appels.

Le prestataire Web help (N° d'appel :3936) ayant débuté récemment sa mission, la direction n'est pas en mesure de nous communiquer d'information sur le sujet. La commission CSSCTE en session le 12 juillet, effectuera ce travail.

Q10 – Point sur le niveau de saturation des dispositifs (par site).

La programmation des CPF et CTP doit être faite 18 mois à l'avance pour pallier les délais de traitement de ces dossiers et ainsi pouvoir occuper les places qui ne seront pas prises par l'HSP.

Q11 - Questions diverses.

Il est demandé si un dépôt de plainte a bien été effectué suite à l'incendie qui a eu lieu à l'hébergement de Limoges le 14 juin. Après vérification du DR auprès du centre, la démarche devrait être effectuée en fin de journée...

foafpa.force-ouvriere.org

Vos élus **Force Ouvrière** au CSEE

Elus FO Titulaires au CSEE



Eve GAINIE
Poitiers (86)



Laurence STIEN
Limoges (87)



Séverine LEYRI
Egletons (19)



François GONTHIER
Périgueux (24)

Elus FO suppléants au CSEE

Les DSR **Force Ouvrière** en Nouvelle Aquitaine



Alain BOULESTEIX
Bordeaux (33)



Eve GAINIE
Poitiers (86)



François GONTHIER
Périgueux (24)



Florent MARCOUX
Limoges (87)

BULLETIN D'ADHESION 2022

Adressez votre demande d'adhésion à FOafpaNouvelleAquitaine@afpa.fr

Nom – Prénom :

Centre de rattachement :

Emploi :

Téléphone :

Adresse postale personnelle :

Mail personnel :



Joindre le bulletin de paie de janvier de l'année en cours.

Nous vous recontacterons avec un estimatif du montant de votre cotisation syndicale.

Et n'oubliez pas : Vous récupérez, en crédit d'impôts, 66% du montant versé.

Plus FOrts ensemble pour Résister, Revendiquer et Reconquérir !